

**CONSEIL COMMUNAL – ZONE DE POLICE**

**Séance du 28 juin 2022**

La séance est ouverte à 18h15

Présidence:

M. M. Prévot

Echevins et Echevines:

Mmes A. Barzin, Ch. Bazelaire (à partir du point 4), Ch. Deborsu, P. Grandchamps, Ch. Mouget, S. Scailquin  
MM. T. Auspert, L. Gennart

Président du CPAS:

M. Ph. Noël

Conseillers et Conseillères:

Mme D. Klein, Cheffe de groupe (Les Engagés)  
Mmes, C. Casseau-Guyot, C. Crèvecoeur, V. Delvaux (à partir du point 4), A. Oger, G. Plennevaux, A-M. Salembier  
MM. C. Capelle (à partir du point 4), D. Fiévet, V. Maillen, F. Mencaccini (à partir du point 4), B. Sohier

Mme A. Hubinon, Cheffe de groupe (Ecolo)  
Mmes A. De Gand, C. Halut, C. Heylens, C. Quintero Pacanchique  
M. A. Gavroy

Mme C. Absil, Cheffe de groupe (MR)  
MM. B. Guillitte, E. Nahon

M. F. Martin, Chef de groupe (PS)  
Mmes M. Chenoy, N. Kumanova-Gashi (à partir du point 4), E. Tillieux  
MM. C. Piroot, F. Seumois (à partir du point 4), K. Tory

M. L. Demarteau, Chef de groupe (DéFI)  
MM. P-Y Dupuis (jusqu'au point 3), J. Lemoine (à partir du point 4)

M. T. Warmoes, Chef de groupe (PTB)  
M. R. Bruyère

Secrétaires:

Mme L. Leprince, Directrice générale  
M. B. Falise, Directeur général adjoint

Excusées et excusé:

Mme C. Collard, Conseillère communale PS  
M. J. Damiot, Conseiller communal PS  
Mme F. Jacquet, Conseillère communale PTB  
Mme F. Kinet, Conseillère communale

## ***Séance publique***

---

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

ZONE DE POLICE .....	4
ZONE DE POLICE - PERSONNEL .....	4
1. Mobilité: ouverture des emplois du troisième cycle de mobilité 2022 .....	4
DIRECTION GENERALE .....	6
CELLULE CONSEIL .....	6
2. Procès-verbal de la séance du 31 mai 2022 .....	6
POINT INSCRIT A LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL .....	6
3. "L'insécurité croissante dans le quartier de la gare" (Mme E. Tillieux, Conseillère communale PS).....	6
QUESTION ORALE D'ACTUALITE (ART. 94) .....	9
ZONE DE POLICE .....	
ZONE DE POLICE - PERSONNEL .....	
4. Mobilité: désignations - aspirants.....	
5. Désignations: Inspecteurs - Service Enquêtes et Recherches - section fraudes .....	
6. Désignation: Inspecteur - Service Enquêtes et Recherches - section stupéfiants ...	
7. Désignation: Inspecteur de Police - Service Police Secours .....	

## Séance publique

**M. M. Prévot, Bourgmestre:**

*Bonsoir à chacune et chacun.*

*J'espère que vous êtes en grande forme. Je vous propose, le quart d'heure académique étant quasi écoulé de démarrer notre réunion de la Zone de Police en premier lieu, avant d'aborder la séance du Conseil communal.*

*Ont demandé à être excusés: Monsieur Damilot, Madame Jacquet et Madame Collard. Il y en aura certainement toute une série qui arriveront aussi un peu plus tardivement.*

*Il n'y a pas d'autres personnes à devoir excuser à ce stade semble-t-il.*

*Nous avons un ordre du jour tenu en matière de Zone de Police.*

### **ZONE DE POLICE**

#### **ZONE DE POLICE - PERSONNEL**

##### **1. Mobilité: ouverture des emplois du troisième cycle de mobilité 2022**

**M. M. Prévot, Bourgmestre:**

*Il n'en demeure pas moins que le premier point est tout sauf anodin puisqu'il s'agit d'ouvrir l'emploi pour 30 recrutements.*

*30 recrutements qui sont rendus possibles à la fois parce qu'il y a, souvenez-vous, des moyens complémentaires qui ont été dégagés pour permettre de renforcer en effectifs notre Zone de Police et deuxième aspect, parce qu'il y a aussi dans les ouvertures récentes d'emplois des agents qui ont pu être désignés à ces postes par promotion interne. Il nous faut donc remplacer les policiers dans les postes qu'ils ont quitté.*

*Il y a également quelques départs à la pension, des mutations, bref on espère bien pouvoir renforcer de la sorte notre Zone de Police.*

*Y a-t-il des objections sur le point? J'imagine que non. Unanimité, merci.*

Vu la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré structuré à deux niveaux;

Vu l'A.R. du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police;

Vu l'A.R. du 20 novembre 2001 fixant les modalités relatives à la mobilité du personnel des services de police;

Vu les circulaires ministérielles GPI 15 et suivantes relatives à la mobilité;

Vu le cadre de la Zone de Police;

Vu le rapport du Chef de Corps du 7 juin 2022;

Attendu que le dossier a été communiqué au Directeur financier en référence à l'article L 1124-40 § 1er, 3 et 4 du CDLD;

Vu l'avis du Directeur financier f.f. du 13 juin 2022,

Sur la proposition du Collège du 14 juin 2022,

Déclare vacants dans le cadre de la Zone de Police:

- Cadre opérationnel:
  - 1 emploi de Commissaire de police adjoint à la Direction du Service Proximité;
    - Modalités de sélection: commission de sélection ad hoc.
  - 1 emploi de Commissaire de police adjoint à la Direction du Service Circulation;
    - Modalités de sélection: commission de sélection ad hoc.
  - 1 emploi de Commissaire de police DPO au Service Appui Stratégique;
    - Modalités de sélection: commission de sélection ad hoc.
  - 1 emploi d'Inspecteur Principal à la Direction du Service Police Secours;
    - Modalités de sélection: test écrit et/ou entretien.
  - 4 emplois d'Inspecteurs Principaux au Service Police Secours;
    - Modalités de sélection: test écrit et/ou entretien.
  - 1 emploi d'Inspecteur Principal au Service Enquêtes et Recherches - Section Stupéfiants;
    - Modalités de sélection: test écrit et/ou entretien.
  - 10 emplois d'Inspecteurs au Service Police Secours;
    - Modalités de sélection: test écrit et/ou entretien.
  - 4 emplois d'Inspecteurs au Service Proximité;
    - Modalités de sélection: test écrit et/ou entretien.
  - 2 emplois d'Inspecteurs au Service Enquêtes et Recherches - Section Vols;
    - Modalités de sélection: test écrit et/ou entretien.
  - 2 emplois d'Inspecteurs au Service Enquêtes et Recherches - Section Stupéfiants;
    - Modalités de sélection: test écrit et/ou entretien.
  - 1 emploi d'Inspecteur au Service Enquêtes et Recherches - TAT (Team d'Appui téléphonie);
    - Modalités de sélection: test écrit et/ou entretien.
- Cadre calog:
  - 1 emploi d'Assistant pour le Service Appui Administratif;
    - Modalités de sélection: test écrit et/ou entretien.
  - 1 emploi d'Assistant pour le secrétariat du Service Enquêtes et Recherches;
    - Modalités de sélection: test écrit et/ou entretien.

## **DIRECTION GENERALE**

### **CELLULE CONSEIL**

#### **2. Procès-verbal de la séance du 31 mai 2022**

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment l'article L1122-16;

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal et notamment les articles 48 à 52 relatifs au procès-verbal des réunions du Conseil communal,

M. le Président constate que le procès-verbal de la séance du Conseil de la Zone de Police du 31 mai 2022 a été mis à disposition des Conseillers et des Conseillères.

Si la réunion s'écoule sans observations, le procès-verbal est considéré comme adopté.

#### **POINT INSCRIT A LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL**

#### **3. "L'insécurité croissante dans le quartier de la gare" (Mme E. Tillieux, Conseillère communale PS)**

**M. M. Prévot, Bourgmestre:**

*Nous en arrivons donc à la question inscrite à la demande de Madame Tillieux, qui concerne l'insécurité croissante dans le quartier de la gare.*

*Je vous en prie, Madame, vous avez 5 minutes.*

**Mme E. Tillieux, Conseillère communale PS:**

*Merci Monsieur le Bourgmestre.*

*Chers Collègues,*

*Le quartier de la gare de Namur se retrouve régulièrement pointé pour le sentiment d'insécurité qui y règne.*

*Je ne vous l'apprends pas, samedi il y a 10 jours maintenant, alors que le personnel du Best Fried Chicken, situé à la rue Rogier était en plein service, une personne s'est introduite dans les caves du restaurant. Elle y a été enfermée et la police a dû intervenir.*

*Pas plus tard que jeudi dernier, le Patron du Fried Chicken rue Rogier s'exprimait dans les médias en ces termes : "Des bagarres, des agressions, des trafics de stupéfiants, il y a de l'insécurité ici, c'est infernal. Quand je fais appel aux autorités, ils me répondent, ça, je dois le reconnaître. Ils sont réceptifs et ils m'écoutent" et précisait aussi regretter le manque d'actions à plus long terme.*

*Vous précisiez justement dans cet article que des actions ont été entreprises depuis bientôt deux ans.*

*Pourriez-vous dès lors préciser quelles actions concrètes et quels effets ces actions ont pu avoir ?*

*Avez-vous remarqué une baisse des délits, au sens large?*

*Quel est le travail des agents sur le terrain ?*

*Avez-vous intégré une dimension de sensibilisation et une dimension de prise en charge des auteurs des différents faits ?*

*Nous mesurons évidemment la difficulté à enrayer la dynamique d'insécurité. Nous restons persuadés que le combat doit se mener à la fois en termes de répression mais aussi et surtout de prévention et d'accompagnement, ce qui permettra d'éviter de "placer un policier derrière chaque individu", comme vous le dites si bien.*

*J'ajouterais qu'on ne peut se reposer sur les futures fins de chantier pour espérer une amélioration de la situation même si le nouveau palais de justice pourrait, à cet égard, être un*

éventuel élément dissuasif dans le quartier, compte-tenu de sa proximité et des allées et venues des véhicules et de la Police.

Enfin, quelle est la politique de la Ville à moyen et long terme pour ramener de la sérénité dans un quartier qui constitue aussi une porte d'entrée, et dès lors l'image de notre capitale pour les habitants, les travailleurs, les étudiants et les touristes bien entendu ?

Une question un peu large, je le concède qui revient régulièrement mais néanmoins, qui reste d'actualité et qui intéresse surtout nos concitoyens.

Je vous remercie pour vos réponses.

**M. M. Prévot, Bourgmestre:**

Merci Madame la Conseillère communale pour votre interrogation.

Ce n'est pas un scoop qu'effectivement, le quartier de la gare dans son ensemble est un quartier aujourd'hui et depuis deux ou trois ans extrêmement sensible sur les questions liées à la sécurité.

Je m'en étais déjà moi-même ému d'ailleurs, il y a deux ans souvenez-vous, à l'occasion de mon discours des Fêtes de Wallonie.

C'est ce coup de gueule que j'avais partagé parce que, comme les citoyens namurois, j'en ai moi-même ras-le-bol de voir quelle faune peut fleurir là-bas.

C'est aussi la raison pour laquelle les patrouilles "Urban" ont été constituées au sein de notre Police locale qui s'est réorganisée.

Les services de Police ont évidemment un œil attentif dans la situation du haut de la ville – pas que, bien entendu, mais c'est sur celle-ci que vous m'interrogez – sur les axes entre le square Léopold et Omalius mais également sur l'axe Fer-Ange et place d'Armes. Il est vrai que c'est plutôt dans le quartier de la gare que la situation, ces derniers temps, est devenue sans cesse plus préoccupante.

La tendance de ce mois est assez stable mais, néanmoins, au regard des années dernières, nous connaissons une augmentation continue des interventions depuis un an.

Nous devrions raisonnablement atteindre, toute chose restante égale par ailleurs avec les prévisibilités d'interventions, de l'ordre de 3.700 interventions pour ce secteur d'ici la fin de cette année.

On a des éléments statistiques qui sont dressés. Pour information, depuis le début de cette année, il y a eu 1.853 interventions dans le quartier de la gare au sens large, donnant lieu à 773 PV. Cela veut dire que 42% des interventions débouchent sur la rédaction d'un procès-verbal.

Quel est le "top 5" des éléments problématiques dans le quartier?

En 1, les stupéfiants – cela ne stupéfiera personne – l'ordre public, le vol à la tire, les étrangers et les coups. Quand je dis "les étrangers", je ne vise évidemment pas leur qualité d'étrangers mais simplement les problèmes liés à leur séjour illégal pour ne pas qu'il y ait d'amalgame dans l'expression du relevé statistique de la Police.

Les incidents dans le secteur concernent principalement les éléments que j'ai évoqués: stup', séjours illégaux, SDF et rassemblements. Ce sont des problématiques qui débouchent sur un tissu d'infractions et d'incivilités qui dégradent la vie du quartier.

Le deal de stupéfiants s'étend sur l'ensemble de l'axe. Les spots principaux sont le parc Léopold et la rue Rogier. Les vendeurs n'ont pratiquement pas de matière sur eux, ils la dissimulent dans les buissons, les déchets et de plus en plus à bonne distance en prévision d'un contrôle. Ils tentent alors des transactions avec tous les citoyens à leur portée et ces vendeurs sont, pour la plupart, des personnes en séjour illégal. Il s'agit là d'ailleurs d'une main d'œuvre facilement remplaçable par ces temps de migration. Une fois arrêtés, indépendamment de la suite judiciaire réservée, ils sont aussi vite remplacés.

*La consommation de stupéfiants se fait, dans le meilleur cas, dissimulés aux abords du parking et, dans le pire des cas, directement dans le parc.*

*Le public SDF, lui, ne pose en soi pas de difficulté de nature judiciaire mais squatte régulièrement les arrêts de bus et les devantures de magasins, ce qui contribue aussi au climat d'insécurité.*

*Les rassemblements des jeunes connus rue Moncrabeau sont contrôlés mais ne sont pas, à ce stade, encore éradiqués. Les groupes restants ne constituent plus un problème aigu.*

*Les comportements inadaptés sont fréquents. Certains sont objectivés, comme les scènes de coups, les vols, les intimidations mais d'autres ne trouvent pas – ou devrais-je dire "pas encore" – d'éléments concrets, comme par exemple le harcèlement sexiste de rue. On a déjà fait des opérations en civil, sans résultat probant jusqu'à présent.*

*Le parking, Q-Park, bâti au square Léopold est dans un état lamentable. On y trouve foison d'excréments, de déchets, de reliquats de consommation de stupéfiants ainsi que des vagabonds plus ou moins agressifs.*

*Le Parquet constate une intensification des incidents sur le secteur. On peut raisonnablement penser qu'il y apporte une attention particulière.*

*Les commerçants relayent une perte d'attractivité.*

*Bref, la zone de la gare est décrite comme un problème dans le paysage namurois et c'est à raison.*

*Nous avons donc décidé d'y intensifier encore davantage les opérations menées. Les effectifs sont nombreux. Rien que depuis le début de cette année, il y a eu 1.500 passages dans ce quartier. Ces actions permettent de contenir le phénomène sans pourtant arriver encore à l'éradiquer et puis le maillage de caméras qui va lui-même s'étendre.*

*Dernier élément: la fréquentation du secteur est elle-même fort importante et donc inévitablement, cela a aussi un enjeu sur l'augmentation.*

*Voilà, Madame la Conseillère, ce que je pouvais vous répondre.*

**Mme E. Tillieux, Conseillère communale PS:**

*Merci beaucoup.*

*Les statistiques que vous mettez en avant sont assez claires. Cela ne réduit pas, malgré les passages intensifs de nos forces de l'ordre. Cela ne permet pas de réduire les phénomènes qui, malheureusement, sont à l'œuvre dans ce quartier.*

*Tout cela est toujours extrêmement complexe. Beaucoup de PV sont dressés, 42% en soi, c'est déjà un chiffre extrêmement important, près d'un fait sur deux est sanctionné d'un PV mais c'est la suite qui importe.*

*Est-ce que, après le PV, il y a des suites? Verbalisations multiples, j'imagine. Je pense qu'il faudrait peut-être encore aller plus loin dans l'analyse de ces "récidivistes" qui, malheureusement, laissent parfois la place à d'autres quand ils se font pincer. Cela, on l'avait bien compris.*

*J'insisterai sur la volonté de notre Conseil de poursuivre dans le sens d'intensifier les actions sur cet axe, pour éviter que cela ne devienne un véritable ghetto. Il vous suffit de passer en voiture, ralentissez, ouvrez la fenêtre et on viendra vous proposer immédiatement des stupéfiants. C'est assez ahurissant, la manière dont cet endroit devient vraiment une zone de non-droit au vu et au su de tout le monde.*

*Vraiment, je vous demande, je vous encourage aussi à continuer dans le sens que vous venez d'expliquer et peut-être à déployer plus de forces vives dans les quartiers, non seulement le répressif mais aussi la prévention avec, à la lumière des moyens investis dans la Police, des moyens investis dans les accompagnements; peut-être forcer les équipes à ce niveau et créer des projets avec un tissu local.*

*Clairement, nous devons faire quelque chose. Nous devons poursuivre nos actions et, à côté de la répression, enclencher des actions de soutien et d'accompagnement. Peut-être avec les commerçants du quartier qui, comme vous le dites, voient malheureusement l'attractivité diminuer.*

*Merci beaucoup.*

**M. M. Prévot, Bourgmestre:**

*Merci. J'aurais presque été tenté de dire "Vive le projet Léopold".*

### **QUESTION ORALE D'ACTUALITE (ART. 94)**

**M. M. Prévot, Bourgmestre:**

*Question orale d'actualité, selon l'article 94.*

*Y a-t-il quelqu'un qui souhaite s'exprimer?*

*Monsieur Guillitte.*

**M. B. Guillitte, Conseiller communal MR:**

*Oui, Monsieur le Bourgmestre, excusez-moi d'intervenir de la sorte mais à l'issue des interventions de Madame Tillieux et de Madame Jacquet précédemment (si je ne m'abuse, c'était Madame Jacquet) ne serait-il pas opportun que le Conseil de Police rencontre Monsieur le Procureur du Roi pour faire une évaluation du Plan Zonal de Sécurité (PZS) et envisager les actions à plus long terme, comme cela vient d'être évoqué?*

**M. M. Prévot, Bourgmestre:**

*Je n'ai évidemment aucune objection à ce qu'il y ait une rencontre avec le Procureur du Roi. Je suis plus circonspect sur le fait de le faire avec tout le Conseil de Police, en termes de contraintes et d'agendas plus lourds.*

**M. B. Guillitte, Conseiller communal MR:**

*Ou en Commission pour ceux qui le souhaitent.*

**M. M. Prévot, Bourgmestre:**

*Oui voilà, peut-être peut-on proposer une rencontre au sein de la Commission du Bourgmestre, à laquelle de toute manière chacun est toujours convié et peut participer s'il le souhaite. Ce sera peut-être plus facile à organiser d'un point de vue logistique et plus pertinent pour avoir un échange qui, de surcroît si l'on veut qu'il puisse être libre de parole, doit pouvoir se faire à huis clos; ce qui est le cas d'une Commission et plus difficilement d'un Conseil de Police qui se réunit de manière publique.*

*On retient la suggestion et on y veillera.*

*D'autres questions d'actualité? Non? Parfait.*

*Voilà, Madame la Présidente. Je clôture ici notre réunion de séance publique du Conseil de Zone de Police.*

La séance est levée à 22h34.

Par le Conseil,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

L. Leprince

M. Prévot